

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le 03 mars à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence d'Antoine LEMAIRE, Maire

Étaient présents :

MM. LEMAIRE, CAMUS, MARTINET C., MACADRÉ, GRIMPLET, LEGRAND, VENANT-VALERY

Mmes, WAITASRECK, BOCK, BRENOT, MARTINET A.,
formant la majorité des membres en exercice.

Absents:

MM. CHILD, FERGEAU, HATTERER,
M.SOULIER qui a donné pouvoir à M. MACADRÉ

Mme MARTINET A. est élue secrétaire de séance

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du dernier compte-rendu du conseil municipal,
- 2/ Délibération pour la centrale d'achat,
- 3/ Questions diverses.

1°/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal en date du 16 décembre 2020

Aucune remarque n'étant faite, le compte-rendu est passé au vote

VOTE : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12

Approuvé à l'unanimité des présents.

2°/ Délibération pour la centrale d'achat (délibération n°2021-03-01D)

Monsieur Le Maire indique au conseil municipal, la possibilité d'adhérer à la centrale d'achat de la communauté urbaine du Grand Reims. Elle est un service offert aux communes afin de bénéficier des marchés passés par la centrale d'achat, pour tout type de marchés publics (travaux, fournitures, services et prestations intellectuelles.). L'adhésion à la centrale n'emporte pas l'obligation d'y recourir. Chacun des adhérents reste libre de passer lui-même ses propres procédures si les marchés passés par la centrale d'achat ne lui conviennent pas. De plus l'adhésion à la centrale d'achat est gratuite.

Le conseil municipal après avoir délibéré accepte les termes du règlement intérieur et de la convention d'adhésion à la dite centrale d'achat, et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion de la centrale d'achat de la communauté urbaine du Grand Reims.

VOTE : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12

Approuvé à l'unanimité des présents

3°/ Questions diverses :

-Chaussée Sainte Anne

Deux devis ont été établis, une réunion de la commission de travaux et sécurité est organisée.

-Terrain de Beach Volley

Un arrêté municipal interdit la pratique auto-organisée dans l'espace Beach Volley, l'accès est réservé exclusivement aux pratiquants adhérents au club, dans le respect des gestes barrière et en respectant scrupuleusement le couvre-feu.

Des arbres vont être plantés, au printemps, le long de la route et le long du skate parc, ils sont financés par le Lion Club. Une proposition a été faite pour nommer les arbres, par le conseil des enfants, avec le nom des personnes marquantes de Saint-Thierry.

-Ancien cimetière :

Un recensement des concessions ainsi qu'un point sur l'état du cimetière, va être fait par des membres du conseil municipal.

-Colis des aînés :

De nombreux messages nous sont parvenus afin de remercier le comité des fêtes et la commune pour le panier garnis offert aux aînés de notre village.

-SMS commune :

Suite aux nombreux retours de la part des habitants du village, le dispositif SMS permettant de communiquer va être très rapidement mis en place, un message de bienvenu sera envoyé à chacun des adhérents afin de les informer que celui est actif.

-Centre culturel :

La signature d'une promesse de vente concernant le centre culturel et la salle Bernard Renaud est prévu au mois de mars.

-Allée des infirmières :

Un aménagement de l'allée dans la cour du cabinet des infirmières est en projet.

-D. I. A :

Le conseil municipal n'ayant aucun intérêt ni projet dans le secteur ne souhaite pas préempter sur le bien vendu impasse des Ricordannes.

-Tableau E.D.F :

La commune a fait installer un coffret électrique extérieur pour le branchement du marché.

Tour de table :

M. MACADRÉ, informe qu'une barre de Skate a été volé au terrain de jeu, et que des tiges de fer dépassent.

M.LEGRAND, informe le conseil, que l'Association Foncière va installer des panneaux d'information sur les chemins qui appartiennent à l'A.F.

Mme BRENOT, rappelle qu'un groupement pour les commandes et la livraison de fioul est en place.

Mme MARTINET A., informe de la mise à jour de la sécurité de la crèche (défibrillateur plus formation), les extincteurs vont être changés ainsi que certaines serrures.

Prochain Conseil le 31 mars à 19h00

La séance est levée à 22h15

A. LEMAIRE	N. BOCK	M. BRENOT	R. CAMUS	G. CHILD Abs
S. FERGEAU Abs	J. GRIMPLET	C. HATTERER Abs	G. LEGRAND	J. MACADRÉ
A. MARTINET	C. MARTINET	J-B SOULIER Abs	C. VENANT- VALERY	A. WAITASRECK